

Interpellation transformée en heure
d'actualité (3.3.2022)

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 23 février 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 de notre règlement interne, je souhaite interpellier le Gouvernement lors de la séance publique de la Chambre des Députés du 8 mars 2022 au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Selon l'indice d'égalité de genre 2021 de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le Luxembourg a progressé de manière notable par rapport à l'année précédente, et ceci dans un contexte de pandémie qui a eu un impact négatif sur l'égalité des genres dans beaucoup de pays. Néanmoins, le Luxembourg reste en retrait par rapport à la moyenne européenne dans certains domaines qui sont évalués pour le calcul de cet indice.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder, entre autres, les sujets suivants :

- l'égalité des genres dans la prise de décisions ;
- la ségrégation des hommes et des femmes dans l'éducation et dans les métiers ;
- les inégalités femmes-hommes dans la répartition du temps et
- l'impact de la pandémie sur l'égalité des genres au Luxembourg.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized letters that appear to be 'DL'.

Dan Biancalana
Député